

### Anciens Présidents

*Gérard Hirigoyen  
Bernard Ramanantsoa  
Jacques Théspot  
Roland Pérez  
Pierre-Jean Benghozi  
Thomas Durand  
Alain-Charles Martinet  
Pierre-Yves Gomez  
Stéphanie Dameron*

### Bureau 2015

**Hervé Dumez**  
*Président*

**Olivier Basso**  
*Secrétaire général*

**Henri Zimnovitch**  
*Trésorier*

**Julienne Brabet**  
*Vice-Présidente  
Relations institutionnelles*

**Thomas Durand**  
*Vice-Président  
Relations internationales*

**SFM c/o Université  
Dauphine- GFR M&O**  
Place du Gl de Lattre de Tassigny  
F-75775 Paris cedex 16  
sfmanag@yahoo.fr

[site web](http://www.sfmwebsite.org)

[www.sfmwebsite.org](http://www.sfmwebsite.org)

Décembre 2015

AVIS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MANAGEMENT

## **DIX PROPOSITIONS A PROPOS DES THESEES SUR PAPIERS (OU « THESEES SUR ARTICLES »)**

### Exposé des motifs de l'avis

L'objet de cet avis de la SFM n'est pas de prendre position pour ou contre la thèse sur papiers<sup>1</sup>. Celle-ci est désormais une réalité. Il est plutôt de spécifier un cadre auquel doctorants et directeurs de thèse puissent se référer pour mener à bien un travail doctoral de qualité et reconnu.

Depuis que les Universités ont été créées en Europe, au Moyen-Age, la thèse, c'est-à-dire un écrit personnel reflétant un travail de recherche de plusieurs années sur un sujet de valeur scientifique, est considérée comme l'étape essentielle de la formation pour devenir enseignant et chercheur. Pour que le jeune chercheur s'y consacre à temps plein, longtemps la règle tacite a été qu'il ne se préoccupe pas de publier pendant qu'il la rédigeait. La nécessité d'avoir un dossier de publications pour se faire recruter dans un établissement d'enseignement et de recherche a progressivement amené les doctorants à écrire des communications, des chapitres de livres et des articles durant leur rédaction de thèse. Puis il a été considéré qu'une thèse pouvait être soutenue à partir de ces papiers. La thèse sur papiers est donc devenue une réalité, massive dans certaines disciplines et sous-disciplines, plus marginale dans d'autres. Certaines des propositions présentées peuvent rester en débat, mais l'approche générale est claire : la thèse, même si elle prend la forme

---

<sup>1</sup> L'expression aujourd'hui couramment employée en français est « thèse sur articles ». Dans le corps de cet avis, nous avons délibérément choisi d'utiliser l'expression « thèse sur papiers » et non « thèse sur articles », dans la mesure où les papiers en question peuvent aussi être des chapitres de livres ou des communications. On trouve également de multiples dénominations en anglais : *Thesis by publication, article thesis, compilation thesis, essay thesis*.

d'une thèse sur papiers, doit rester ce qu'elle a toujours été, c'est-à-dire un travail scientifique personnel et approfondi sur un sujet.

Les propositions constituant cet avis n'ont pas pour but de normaliser, mais de constituer un cadre de référence pour les doctorants et directeurs de thèse dans leur recherche de l'excellence.

## Propositions

### *Concernant les papiers*

*Proposition 1* – Nombre des papiers. La thèse doit être composée d'un nombre équilibré de papiers, ni trop (ou elle perdrait son unité scientifique), ni trop peu (ou elle perdrait son statut de travail approfondi). Le nombre souhaitable se situe entre trois et quatre.

*Proposition 2* – Statut des papiers. Il serait paradoxal qu'aucun des papiers n'ait de statut scientifique reconnu, le choix d'une thèse sur papiers se justifiant par les perspectives de publication (si le doctorant ne dispose d'aucun papier ayant un statut scientifique reconnu, il lui est conseillé de choisir le format classique de la thèse). Il apparaît donc souhaitable que deux au moins des papiers aient ce type de statut (*i.e.*, une communication dans un colloque renommé, national ou international, un chapitre dans un livre scientifique chez un éditeur reconnu, national ou international, un article publié ou en *revise & resubmit* dans une revue à comité de lecture de bon niveau, nationale ou internationale). Les papiers n'ayant pas encore de statut scientifique reconnu doivent être du niveau d'un article ou d'une communication à soumettre. Lorsqu'un papier est en anglais, il doit avoir fait l'objet d'une présentation substantielle en français dans la thèse (partie introductive ou résumé précédant le papier).

*Proposition 3* – Signature des papiers. Les papiers doivent refléter le travail personnel du doctorant. Il n'apparaît pas choquant que certains des articles de la thèse soient co-signés, notamment avec le directeur de thèse. Il serait en effet absurde et dommageable d'interdire à un doctorant de publier avec son directeur de thèse, ce qui reflète le travail de formation du doctorant. De manière symétrique, la thèse devant rester un travail personnel, il apparaît souhaitable qu'au moins un des papiers soit un travail personnel, la partie introductive de la thèse, substantielle, parachevant ce travail personnel (voir propositions suivantes).

*Proposition 4* – Cohérence d'ensemble. Les papiers ne doivent pas former une simple collection disparate mais avoir, par-delà leur nécessaire diversité, une cohérence scientifique et une complémentarité dans leurs objets, leurs méthodes, leurs cadres théoriques et leurs résultats, qui donnent une unité à la thèse.

### ***Concernant la partie introductive :***

*Proposition 5* – Nature de la partie introductive. La thèse n'est pas une collection de papiers reliés ensemble par un chapeau qui se contente de les coiffer. La partie introductive doit être une réelle mise en perspective de la question scientifique sous-jacente aux différents papiers. Il s'agit d'un travail personnel approfondi. En particulier, il doit comporter une vraie problématique de recherche commune aux différents papiers, une revue de littérature scientifique autour de cette problématique, une réflexion sur le matériau et les données utilisées dans les différents papiers (avec éventuellement une présentation détaillée de ces données dans des annexes), une réflexion méthodologique et épistémologique qui ne se contente pas de compiler les parties méthodologiques des articles.

*Proposition 6* – Longueur de la partie introductive. Pour que la thèse demeure un travail personnel, approfondi, sur un sujet ayant une unité scientifique, comme elle doit l'être, la partie introductive doit être substantielle. De quatre-vingts à cent-vingt pages apparaît être une bonne longueur.

### ***Concernant la partie conclusive :***

*Proposition 7* – Partie conclusive. Il n'apparaît pas satisfaisant qu'une thèse sur papiers se termine par les papiers eux-mêmes. Une conclusion doit reprendre les résultats théoriques et pratiques obtenus dans les différents papiers à la lumière du sujet scientifique d'ensemble exposé dans la partie introductive, en montrer les limites, théoriques et empiriques, et offrir une ouverture scientifique vers des recherches futures. Une conclusion d'une vingtaine de pages est donc souhaitable. Ceci n'est qu'un cadre indicatif : l'équilibre entre partie introductive et partie conclusive peut être de nature différente mais, en tout état de cause, la longueur combinée de l'introduction et de la conclusion devrait représenter de l'ordre de cent à cent-cinquante pages.

*Proposition 8* – Bibliographie générale. Pour les lecteurs, au premier rang desquels les membres du jury, il est souhaitable que la thèse se termine par une bibliographie générale, reprenant l'ensemble des références citées dans les papiers et les références propres aux parties introductive et conclusive. Le tout peut être avantageusement complété par un index.

*Proposition 9* – Annexes. Des annexes sont les bienvenues, en particulier pour présenter ou développer les données qui n'auraient pu l'être dans le corps des papiers, du fait des limites imposées pour les publications.

### ***Concernant le jury :***

*Proposition 10* – Un enseignant-chercheur ayant co-écrit avec le doctorant un papier, avant ou pendant la thèse, peut être membre du

jury mais ne peut pas être rapporteur. Il est souhaitable que la moitié des membres du jury au moins ne soient pas co-signataires d'un papier avec le doctorant. Que les papiers aient été publiés ou non, le jury reste pleinement l'instance critique qu'il doit être, garante de la qualité scientifique de la thèse.

### **Synthèse**

Une thèse sur papiers scientifiquement satisfaisante apparaît devoir contenir :

- Une partie introductive constituant une réflexion personnelle du doctorant, approfondie, sur un sujet ayant une unité scientifique sous-jacente aux papiers, d'une longueur de l'ordre de quatre-vingts à cent-vingt pages, comportant une partie méthodologique.
- Trois ou quatre papiers dont au moins deux ont un statut scientifique reconnu (*cf.* proposition 2)
- Une conclusion d'une vingtaine de pages (reprise des résultats théoriques et pratiques, limites et ouverture à de nouvelles recherches)
- La bibliographie générale de la thèse
- Des annexes si nécessaires
- Un index